



Déclaration liminaire

CAP Locales du 13 janvier 2015

Mouvement local d'affectation

au 1er mars

Madame la Présidente,

Nous tenons aujourd'hui la première CAP locale du corps après les élections professionnelles du 4 décembre 2014. Le fort taux de participation à ces élections confirme pleinement la légitimité des organisations syndicales et des représentants du personnel élus.

Cette élection confirme la baisse des effectifs avec un corps électoral en forte diminution par rapport à 2011.

Élus CGT en CAPL nous serons pleinement les porteurs des revendications des agents, dans cette instance et au quotidien, forts de la confiance qu'ils nous ont exprimée.

Cette CAP se réunit dans un contexte de politique générale dégradée pour les salariés, retraités et privés d'emploi. Pour la CGT, il est clair que la crise n'est pas pour tout le monde. Les « solutions » du gouvernement favorisent largement les grandes entreprises et les actionnaires, au détriment du droit du travail, des salaires, de l'emploi stable et du service public. Nous visons là notamment le pacte de responsabilité, le projet de loi Macron, le CICE, etc .

Pour la CGT, il faut au contraire augmenter les salaires, maintenir et développer l'emploi public, utile à la population, en particulier dans notre administration, pour lutter efficacement contre la fraude.

Cette année encore, les **25** suppressions d'emplois à la DDFIP 56 vont se traduire dans les postes et services par une dégradation accrue des conditions de travail et une diminution du service public.

La mobilisation des agents du Morbihan, venus en nombre envahir le CTL, lundi 12 janvier, a encore une fois démontré que les agents n'en peuvent plus et que le ras le bol est général. Les services sont exsangues et de nombreux agents sont mis dans l'incapacité de faire face à toute leur charge de travail.

Il faut stopper les suppressions d'emplois et donner à chaque agent la possibilité d'exercer correctement ses missions.

Les solutions proposées sont elles-mêmes génératrices de stress et de démolition du service public. A ce sujet, les élus CGT vous redisent la ferme **opposition** de notre organisation à la **démarche stratégique**, notamment :

- à vos projets de restructuration (pour ce que nous en connaissons actuellement puisque le Directeur ne communique pas sur le sujet) : SIP/CDIF, fermetures des trésoreries de Pluvigner et de Plouay, etc..

-à votre projet de réduction des horaires d'ouverture au public et à votre méthode de soi-disant concertation, pour en faire reposer la responsabilité sur les agents.

Toutes ces restructurations, réorganisations mettent à mal le service public auquel les agents sont très attachés.

« **Faire mieux avec moins** » qui résume la politique actuelle se fait au détriment des conditions de vie au travail des agents sans répondre aux besoins de la population. La direction, en appliquant cette politique, est responsable des effets désastreux sur la santé de ses agents.

S'agissant des **fermetures des trésoreries de Pluvigner et de Plouay** et du transfert des agents B et C, à l'ordre du jour de ces CAPL, nous vous rappelons que les élus CGT en CTL s'étaient opposés à ces fermetures par un vote contre, nous voterons donc contre ce mouvement d'affectation des agents.

S'agissant des **mutations**, les élus CGT tiennent à exprimer leur mécontentement : ce mouvement du 1er mars 2015 est famélique. C'est la démonstration de la volonté politique de la direction générale de ne pas combler les vacances d'emplois dans les départements et de refuser les mutations possibles pour de nombreux collègues. Pour la CGT, le mouvement du 1er mars doit être un vrai mouvement, pas un mouvement complémentaire réduit comme peau de chagrin.

La CGT revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Cela permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités supplémentaires de mutation à des collègues qui attendent depuis plusieurs années.

Concernant l'examen du mouvement local, nous interviendrons au cours de la séance. Et pour toutes les raisons que nous avons évoquées, les élus CGT voteront contre ce mouvement à l'issue de cette CAPL.